



Balaruc-les-Bains
Balaruc-le-Vieux
Frontignan
Gigean
Marseillan
Mireval
Sète
Vic-la-Gardiole

TRIMESTRIEL N°9 LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ
MAI 2007 D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE THAU

informations

PRIORITÉS

Le budget 2007 dont la Communauté d'agglomération du Bassin de Thau vient de se doter va bien au-delà d'un programme d'actions chiffré. Il exprime la volonté politique, construite dans le dialogue et largement partagée, d'œuvrer en même temps pour l'économie et l'environnement.

Ce budget place en effet au premier rang des priorités le développement économique, avec la création de zones d'activité et l'appui au commerce et à l'artisanat. C'est là un moteur non seulement pour l'emploi mais aussi pour les ressources financières communautaires par le biais de la taxe professionnelle.

Les autres grandes priorités budgétaires traduisent des orientations claires dans les domaines de la protection de l'environnement, de l'assainissement, de la collecte et du traitement des déchets, secteurs clés dans un territoire lagunaire comme le nôtre. Le budget met également l'accent sur le développement du transport collectif et du logement.

Il faut également souligner le niveau élevé des subventions obtenues : 45% ! C'est la preuve de notre haut niveau de partenariat avec l'Europe, l'Etat, la Région et le Département. C'est l'expression de nos bonnes relations avec nos grands partenaires. Mais c'est aussi la marque que nos projets suscitent leur intérêt et leur soutien. Moins de 5 ans après sa création, notre communauté d'agglomération a su s'insérer dans le paysage institutionnel, mieux elle y a pris toute sa place. Notre budget reflète et renforce ce positionnement.

A travers notamment l'aménagement du lido de Sète à Marseillan, notre jeune communauté d'agglomération démontre également qu'elle est capable de porter et de mettre en œuvre un des tout premiers projets nationaux et européens de gestion du littoral. C'est un projet qui articule et rapproche les compétences communautaires : aménagement de l'espace, protection et mise en valeur de l'environnement et, bien entendu, développement économique.

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau

Budget 2007

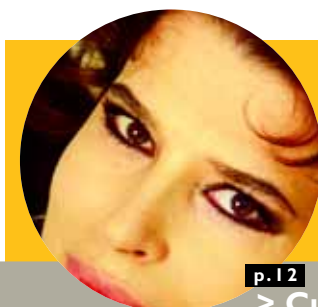


Volontaire et dynamique, le budget 2007 fixe le cap de l'année à venir. En augmentation de 18% par rapport à 2006, il donne une impulsion nouvelle à la politique communautaire de développement économique (budget en hausse de 35%), avec

l'accentuation du soutien aux entreprises, créatrices d'emplois et de richesses.

Il prend également en compte la montée en puissance du transport communautaire, avec le lancement du réseau de bus Totem (en hausse de 40%).

En volume, les budgets les plus importants restent l'environnement (15,9 M€) et l'assainissement (16,5M€), qui prévoient des investissements d'équipements structurants pour le territoire et son environnement lagunaire, comme le projet phare de l'aménagement du lido.



p. 12

> Culture

- Aménagement p.2
- Transport p.3
- Assainissement p.4/5
- Budget p.6/7
- Economie p.8/9
- Tri sélectif p.10/11

AMÉNAGEMENT

Partenaires sur le Lido

Le chantier d'aménagement durable du lido de Sète à Marseillan s'ouvrira à l'automne. Il résulte d'un partenariat exemplaire.

L'Europe, l'Etat, la Région Languedoc-Roussillon, le Département de l'Hérault : tous les acteurs institutionnels se retrouvent aux côtés de Thau Agglomération, maître d'ouvrage, pour porter le grand projet d'aménagement durable du Lido de Sète à Marseillan.

Un partenariat exemplaire pour un projet qui intègre les différentes problématiques d'un site exceptionnel mais menacé : la protection de la plage, la valorisation des espaces naturels, la liaison routière et le stationnement, le développement des activités économiques (tourisme, viticulture, conchyliculture).

Site pilote européen – il bénéficie des mesures de protection du littoral du Fonds Feder- le lido fait également partie des 8 sites emblématiques du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIADT) en Languedoc-Roussillon. Il s'inscrit tout naturellement dans les projets de gestion durable du littoral du Contrat de Plan Etat-Région Languedoc-Roussillon 2007-2013, dans la



politique environnementale du Conseil Général de l'Hérault.

L'investissement prévisionnel de la première tranche de travaux s'élève à 15,7M€ et se répartit comme il suit : Europe 20%, Etat 30%, Région 15%, Département 15% et Thau Agglomération 20%.

Le projet phare de Thau Agglomération se concrétise à l'automne avec l'ouverture du chantier à la fois côté Sète et côté Marseillan. Il prévoit le déplacement de la route près de la voie ferrée, la construction

des parkings (500 places à Villeroy et 500 aux Trois Dignes), l'aménagement du cordon dunaire entre Villeroy et les Trois Dignes. A Marseillan, les travaux de déplacement de la voie littorale commenceront sur la portion comprise entre le barreau de Maldormir et le grau du 15^{ème}.

L'aménagement durable du lido offre également son écrin à un projet d'écotourisme mené par la société Listel qui intègre la création en partenariat avec les conchyliculteurs, de bassins de claires.

L'éclosion du Jardin Antique

Le Jardin Antique de Balaruc-les-Bains vise un large public de touristes et de visiteurs locaux. Zoom sur un projet exceptionnel.

Avec sa vue dominante sur l'étang de Thau, sa pinède et ses oliviers, le site de Puech d'Ay à Balaruc-les-Bains est déjà un lieu de passage et de promenade. Bientôt, il sera aussi un lieu de référence pour les amateurs de botanique et d'antiquité et un pôle d'attraction nouveau pour le territoire.

A l'ombre des pins ou des cyprès, on y découvrira les plantes de l'Antiquité, dont certaines sont particulièrement rares. On y cheminera librement à travers les allées, pour le plaisir du nez et des yeux. On prendra le frais au Jardin de Circé - la magicienne de l'Odyssée -, un espace clos et secret à dominante rose, parme et bleutée, agrémenté d'un bassin. On s'instruira au passage sur les différents usages faits par les Grecs et les Romains des plantes et arbustes de la Méditerranée, pour apprendre par exemple qu'ils fabriquaient des espadrilles avec des genêts. Ce projet unique en France est suivi par un

comité scientifique constitué d'experts en archéologie, botanique et architecture qui permet de s'inscrire dans une démarche d'obtention du label « Jardin Botanique », et d'ancrer sa vocation pédagogique auprès

qui organise l'espace dans un esprit ludique, avec ses 8 cellules : le Jardin de Circé, l'espace agraire, le jardin d'apothicaire, celui des aromates, des plantes odoriférantes, décoratives et utilitaires.

L'architecture romaine y sera également évoquée à travers la construction de pergolas, d'amphithéâtres et de statues. Le Jardin Antique pourra ainsi s'inscrire dans un parcours touristique allant de la villa gallo-romaine de Loupian à la Via Domitia.

L'Antiquité comme si vous y étiez.



Laurent Fabre

des scolaires.

Les préconisations scientifiques ont été intégrées dans l'aménagement paysager

Surface : 1,7 hectare
 Accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite
 Nombre de visiteurs prévus :
 6000 visiteurs dès l'ouverture en 2008.
 20 000 en 2011
 Montant des travaux : 1,3 m d'euros
 20% Thau Agglomération
 30% Département de l'Hérault
 30% Région Languedoc-Roussillon
 20% Etat

TRANSPORT

Aux couleurs de Totem

Des bus neufs, une agence renouvelée, une carte d'abonnement distribuée dans les communes: c'est le bouquet de nouveautés de Totem, le réseau de transport communautaire.



Le Lido, le Mont Saint Clair, la Gardiole, les Aresquiers, l'Ingril, la Crique de l'Angle : chaque bus portera un nom évoquant les paysages du territoire, inscrit au-dessus de la porte d'entrée. Accessibles aux handicapés grâce à un système de plateforme et non polluants, confortables et lumineux, ces 6 nouveaux véhicules entreront en circulation dès que les quelques aménagements nécessaires de voirie seront terminés. Les quatre premiers, financés par Thau Agglomération, rouleront sur les lignes 1 et 3 du centre ville de Sète ; alors que les deux derniers, financés par le délégataire Keolis, desserviront les lignes 11 vers Frontignan et 10 vers Balaruc-les-Bains et Balaruc-le-Vieux.

Cet investissement fait partie du plan de renouvellement du parc, pour un montant de 3 M€ sur 3 ans, qui prévoit l'achat de 12 nouveaux bus, dont 2 petits bus. Plus maniables dans les rues du centre-ville et du Mont Saint Clair, ces véhicules mesurent 8 mètres de long au lieu de 12 pour les bus standard et contiennent 45 à 50 personnes. Ils devraient être livrés avant la fin de l'année.

Une nouvelle agence

Mis en place fin 2006, le réseau Totem sera officiellement lancé avec l'inauguration de l'agence du Quai de la Résistance renouvelée aux couleurs de Totem. L'agence commercialise d'ores et déjà les nouveaux abonnements qui proposent des tarifs préférentiels pour les familles nombreuses, les salariés, les demandeurs d'emplois, les scolaires et étudiants, et la gratuité pour les personnes âgées non imposables.

A la rencontre des voyageurs

Un petit bus aux couleurs de Totem tourne actuellement dans le Bassin de Thau pour distribuer l'abonnement Tamaris, gratuit pour les personnes âgées non imposables, les invalides et les anciens combattants, et qui remplace l'ancien abonnement Liberté. Après avoir sillonné les communes de Frontignan, Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux, Vic la Gardiole et Mireval au mois d'avril, le bus s'arrête au mois de mai à Sète.



Bus-Train le couplé gagnant

Le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité une convention d'intermodalité entre Totem et les TER. Elle ouvre la voie à des tarifs combinés très attractifs pour des trajets quotidiens.

Un exemple concret : un salarié Sétois va tous les jours travailler à Montpellier, en prenant successivement le bus, le train et le tramway. Avec l'intermodalité, il pourra acheter un titre combiné valable sur les 3 réseaux de transports pour 68 €/mois, au lieu de 110€ actuellement. Une somme bien inférieure au prix des trajets en voiture, si l'on comprend l'essence, l'entretien et éventuellement le stationnement et le péage.

Le principe pourra s'appliquer pour de très nombreux autres trajets, puisque le TER dessert aussi la gare de Frontignan et les points d'arrêts de Vic-Mireval et Marseillan. A partir de là, le Bassin de Thau est relié à toutes les grandes villes de la Région : Perpignan, Béziers, Narbonne, Montpellier et Nîmes.

A l'échelle régionale

La mise en place de tarifs attractifs constitue l'axe fort du protocole d'accord pour le développement de l'intermodalité en Languedoc Roussillon, signé à l'unanimité par le Conseil Communautaire de Thau Agglomération. Les collectivités, qui ont développé chacune leur offre de transports (réseaux urbains pour les agglomérations, départementaux et scolaires pour le Département, TER pour la Région) s'engagent aujourd'hui dans démarche de complémentarité qui devrait aboutir d'ici 2009 sur l'ensemble du Languedoc-Roussillon.

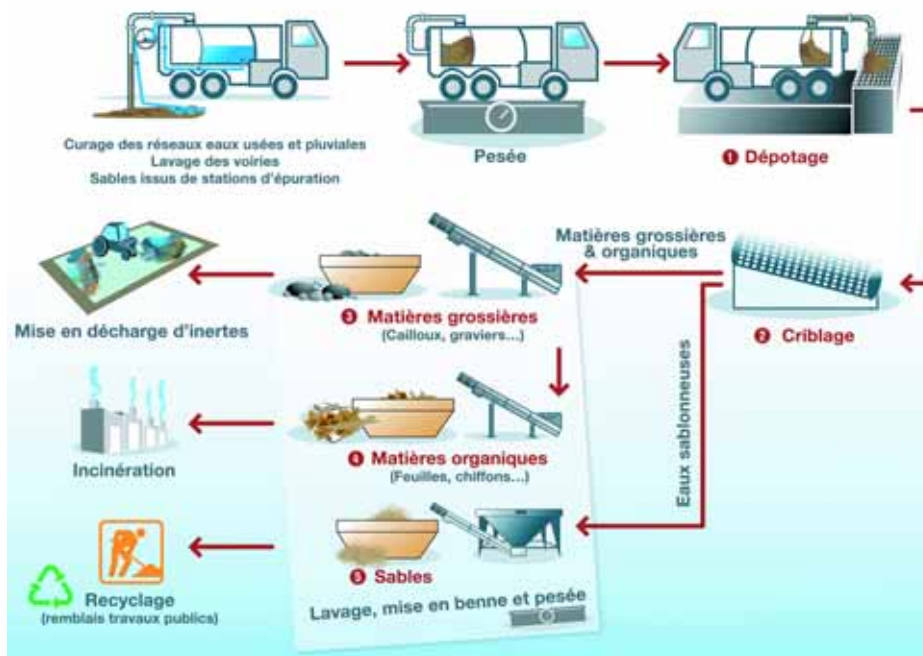
ASSAINISSEMENT

L'AGGLO RECYCLE SES SABLES

Après quelques semaines de tests, l'Unité de traitement des sables et des matières de vidange des Eaux Blanches a été mise en service. Cette unité permet de réduire le volume des déchets ultimes et de recycler les sables pour les réutiliser dans les travaux publics.

Malgré l'omniprésence de poubelles dans les lieux publics, nous sommes encore nombreux à jeter négligemment nos détritiques dans les rues, plus ou moins discrètement, dans les caniveaux ou les bouches d'égouts grillagés. Bouteilles plastiques, mégots, déjections canines : tous ces déchets finissent par être ramassés, soit par les services municipaux en charge du nettoyage de la voirie, soit par le délégataire de l'agglomération en charge du curage des eaux usées et pluviales. Ce sont ces matières de vidange qui seront désormais traitées et triées à l'unité de traitement des sables. Cette unité traite également les eaux sablonneuses issues des 7 stations d'épuration de l'agglomération, pour les transformer en sables recyclés, utilisables dans les travaux publics, par exemple pour des remblais. Financé par la SDEI, délégataire de Thau Agglomération, cet équipement est le premier du genre sur le Bassin de Thau. Le principe est le suivant : les sables et les matières de vidange arrivent par camion à la station, où elles sont dépotées avant d'être passées au crible dans un long tambour, appelé « trommel », qui sépare les

matières solides des eaux sablonneuses (schéma ci-dessous). Le sable ainsi recyclé ne sera pas commercialisé, mais il pourra être utilisé sur des petits chantiers menés par Thau Agglomération.



Opération Cœur de ville à Marseillan

Prioritaires dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la Lagune de Thau, les travaux d'assainissement de Marseillan ont commencé en février et dureront jusqu'en décembre 2007, avec une interruption pendant la saison estivale. Ils concernent la restructuration du réseau de collecte des eaux usées et pluviales, afin de réduire au maximum les risques d'inondations et de déversements d'eaux usées dans le port en période de fortes pluies. Dans cette perspective, un nouveau poste de refoulement sera construit, et les réseaux d'eaux usées seront séparés des

réseaux d'eaux pluviales sur le Boulevard Lamartine. Par ailleurs, tous les réseaux seront réhabilités et sur certains secteurs enfouis plus profondément afin d'augmenter la pente nécessaire à la bonne évacuation des eaux.

Les travaux, d'un montant total de 1.650.000 euros TTC, sont financés à hauteur de 30% par Thau Agglomération (491.500 euros), 40% par le Département de l'Hérault (660.000 euros), 20% par l'Agence de l'Eau (317.000 euros) et 10% par le FEDER (181.500 euros).



SPANC

EN VISITE SUR LE MONT SAINT CLAIR

La SDEI assure pour l'Agglomération la mission du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Suivi d'une visite sur le Mont Saint Clair où 1600 installations sont concernées.

Un matin sur un chemin de Saint Clair. Quand Christelle, agent de la SDEI, sonne à la porte, le propriétaire l'accueille aimablement. La semaine précédente, Raymond Chevallier est venu à l'Agglo se renseigner sur les mises en conformité. Il dispose d'un regard dans son terrain, et en a détéré un autre en prévision de la visite. Christelle peut ainsi vérifier l'état de la fosse septique, qui fonctionne bien, avec une surface d'épandage suffisante. Seul problème : les eaux de cuisine débouchent dans un puits perdu, ce qui n'est pas conforme. La SDEI et l'Agglo vont maintenant lui indiquer quels travaux il doit faire pour se mettre totalement en conformité.

Raymond Chevallier sait qu'il devra le faire : « de toute façon, au final, avec les taxes, l'assainissement collectif coûte plus cher que l'autonome », admet-il. D'après lui, « le Mont St Clair est beaucoup plus vert depuis qu'on a installé des épandages à partir des années 70. Et puis, aujourd'hui, il faut 1000m² pour construire sur St Clair, alors qu'avec le collectif, on pourra réduire cette exigence liée à l'épandage: c'est la porte ouverte à l'urbanisation».

La grande majorité des visites effectuées se passent



tout à fait cordialement. A l'agglomération, le service assainissement a compté seulement 2,7% de réclamations.

Le service accueille également quelques usagers pour qui les visites sont un réel soulagement. Doris Stern, par exemple. Cette ressortissante Suisse est installée sur Saint Clair depuis 4 ans : « quand nous avons fait daller la terrasse, on a découvert un écoulement qui sentait les toilettes. En fait c'est un puits perdu qui débouche chez moi : l'odeur est insupportable et ça attire les bêtes ». Les agents de la SDEI recherchent toujours l'indélégit pollueur, en colorant les eaux usées des installations voisines.

Des eaux usées sur la terrasse...

Christelle Marsillan, admet qu'elle a parfois du mal à faire comprendre la nécessité de cette mise aux normes aux personnes les plus âgées. Mais elle est rarement mal accueillie. Marc Vincent, qui a reçu sa visite dans sa maison de Saint Clair et qui a longtemps travaillé sur des chantiers d'assainissement confirme : « Cette jeune femme est très compétente, et agréable. Pour ma part, je n'aurai pas de frais à engager, ma fosse est conforme ».

22% d'installations diagnostiquées

Au 15 avril 2007, le SPANC a visité 624 installations, soit 22% des 2766 installations répertoriées. Depuis fin janvier, les visites se concentrent sur Sète et des rendez-vous commencent à être pris sur Marseillan.

89% à 97 % d'avis favorables

Les avis favorables avec ou sans réserves concernent 89% à 97% des installations selon les communes. Sur Sète, le taux d'avis favorables atteint 97% (avril 2007). Seules les installations qui présentent un risque élevé pour le milieu naturel ou la santé publique reçoivent des avis défavorables.

Modulation des tarifs

La visite de diagnostic (161,84 € TTC) peut être remplacée par des prestations moins coûteuses dans certains cas : la visite de réhabilitation/conception (68,58 € TTC) pour les propriétaires dont l'installation est très vétuste ou inexistante.

**Service Clientèle
SDEI**

0810 363 363

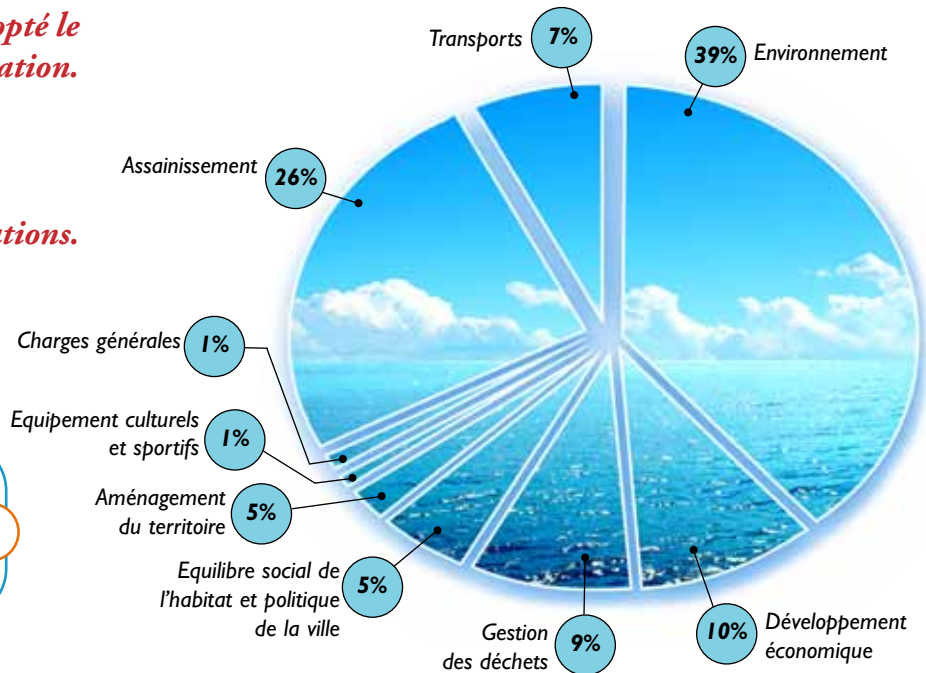
**Thau
Agglomération**

04 99 57 23 00

LES GRANDES ORIENTATIONS

Le Conseil Communautaire a adopté le budget 2007 de Thau Agglomération. Développement économique, protection et valorisation de l'environnement, assainissement en constituent les grandes orientations.

Dépenses d'investissement
Préparer l'avenir
 (budget consolidé hors SPANC)



La section d'investissement du budget principal augmente de 31% et se module selon les priorités suivantes :

L'environnement : 15,9 M€ pour l'entretien, la protection et la valorisation des espaces naturels, dont 13,5 M€ pour le projet phare de l'aménagement durable du lido de Sète à Marseillan.

Le développement économique : 4 M€ (+35%) pour dynamiser l'économie locale: création de nouvelles zones d'activité (Frontignan, Gigean, Marseillan, Vic-la-Gardiole), modernisation des zones d'activité existantes (Sète, Frontignan), revitalisation commerciale des cœurs de ville (FISAC).

La gestion des déchets : 3,5 M€ pour le service de collecte et de traitement des déchets communautaire : optimisation de la collecte de Frontignan, extension du tri sélectif à Marseillan, acquisition de conteneurs enterrés et semi-enterrés, travaux sur les déchetteries de Sète, Frontignan et Marseillan, fin des travaux de modernisation de l'Unité de Valorisation Energétique.

La politique de la ville et l'habitat : 2 M€ pour la rénovation urbaine et l'insertion : OPAH RU du

centre-ville et de Château Vert à Sète, acquisitions foncières, création d'une aire pour les gens du voyage à Marseillan.

L'aménagement du territoire : 0,9 M€, dont 0,7M€ pour la réalisation du jardin antique de Balaruc-les-Bains, équipement touristique et de loisirs.

Les équipements culturels : 0,6 M€ pour des travaux de rénovation sur les médiathèques, la Passerelle et le Théâtre Molière.

Les transports, l'assainissement et le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) sont dotés de budgets annexes spécifiques :

L'assainissement : 10,2 M€ d'investissements pour la protection de notre environnement lagunaire à travers la fiabilisation des réseaux et l'optimisation des stations d'épuration. Le programme prévu sur 10 ans (50M€) a fixé les priorités pour 2007 : restructuration des réseaux à Marseillan, curage des boues des lagunages de Frontignan et Gigean, extension et réhabilitation du lagunage de Frontignan Plage.

Les recettes augmentent grâce à l'introduction en 2006 d'une Contribution Thau

Solidarité de 0,07€/m³. Cette mesure permet dès 2007, de virer 1,65 M€ de la section fonctionnement à la section d'investissement, au lieu de 368 000 € en 2006.

Les transports: 2,7 M€ d'investissements (+41%), dont 1,3M€ pour la construction d'un dépôt de bus et 0,9M€ pour l'acquisition de quatre véhicules supplémentaires. Les ressources du budget Transports proviennent du produit du versement Transport, acquitté par certaines entreprises, et d'une participation du bud-

get principal de Thau Agglomération (en hausse de 21%).

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : créé en 2006 pour la mise aux normes de l'assainissement autonome, le SPANC est doté d'un budget annexe de 281 400 euros, qui comprend une seule section d'exploitation.

Les recettes proviennent à 52% de la redevance payée par les usagers et à 48% de l'Agence de l'Eau.

ET 2007

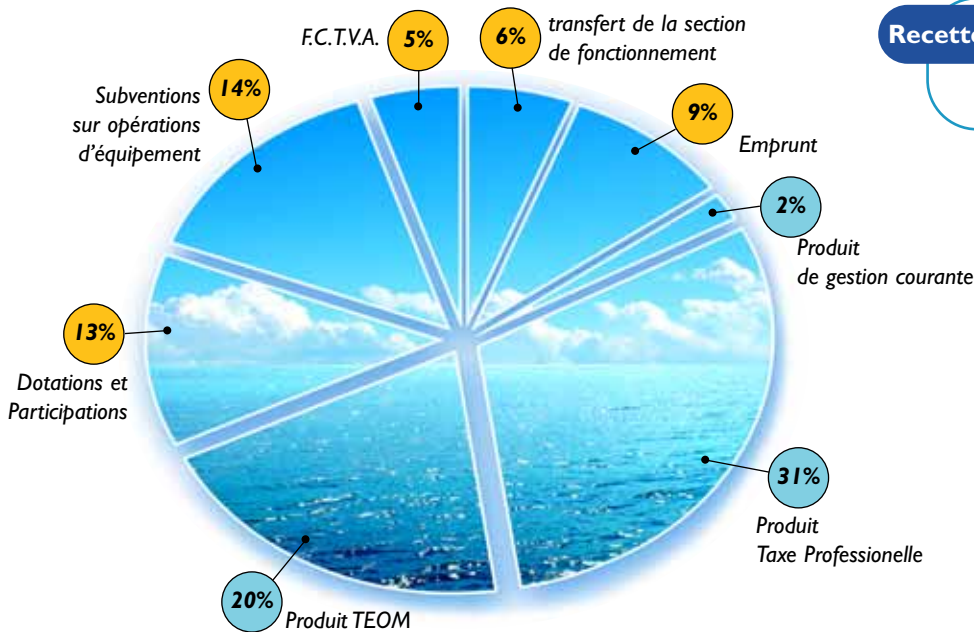
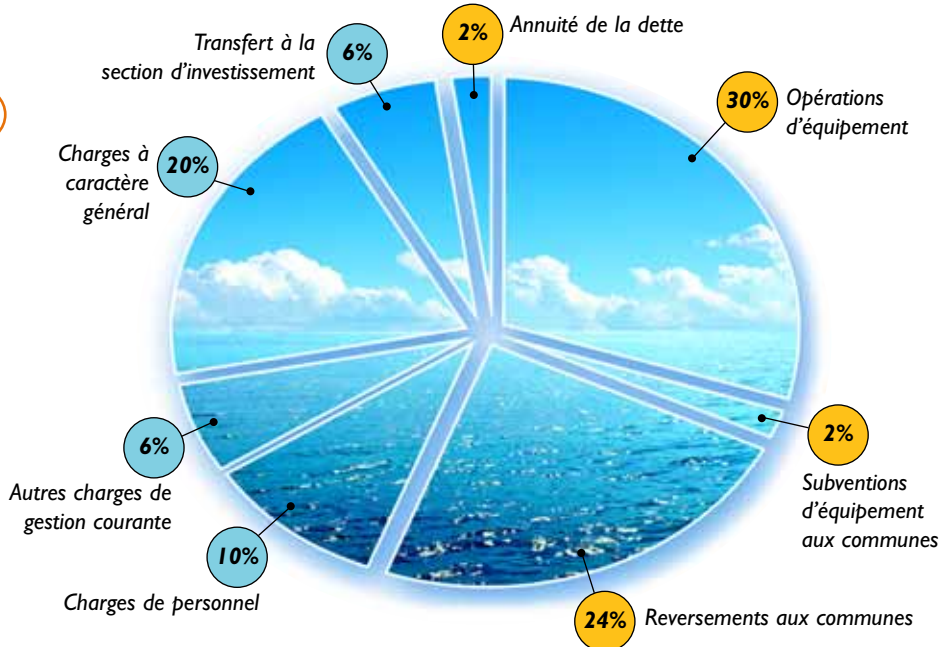
Investissement 26 500 00 € - Fonctionnement 54 346 000 €

Dépenses du budget principal

Un budget dynamique

Thau Agglomération accélère l'investissement, avec une hausse significative de 31% sur le budget principal : les dépenses d'équipement, structurantes pour le territoire, soutiennent la commande publique et profitent à l'économie locale.

Le financement des dépenses d'investissement est optimisée grâce à un niveau élevé de subventions (42%) qui permet de maîtriser le recours à l'emprunt (26%). Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, avec une hausse limitée à 3,8% pour les dépenses globales réelles et à 1% pour les charges à caractère général (administration).



Recettes du budget principal

Ajuster les taxes aux enjeux

Une taxe professionnelle stabilisée : afin d'accompagner le développement de l'activité économique, Thau Agglomération décide de maintenir un taux de taxe professionnelle identique à 2006, soit 27,12%. Le montant des bases prévisionnelles de TP pour 2007 s'élève à 89.356.000 € et sera en progression de 7,22% par rapport à 2006. Le produit attendu s'élève à 24 millions (+1,6 M€).

Une taxe d'enlèvement des ordures ménagères en cours d'harmonisation : le coût du traitement des déchets a fortement augmenté en raison de la mise en conformité de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE), de la hausse des apports en déchetteries (+16%) et du tonnage des emballages et papiers (+23% en 2 ans). Le besoin en financement s'élève à 16,6 M€, ce qui nécessite un ajustement de la TEOM de 10% en moyenne sur l'ensemble du territoire.

Budget Principal	80 846 000 €
Budget Annexe Assainissement	16 529 800 €
Budget SPANC	281 400 €
Budget Transport	7 833 000 €
TOTAL	
Budget consolidé	105 490 200 €

ECONOMIE / FISAC

REDYNAMISER LES COEURS DE VILLE

Feu vert à la redynamisation commerciale des cœurs de villes de l'agglomération. Elle commencera à Sète avec la réhabilitation du Passage du Dauphin et un programme d'aide à la rénovation des devantures commerciales, pour laquelle une permanence commune Agglo/Ville de Sète/CCI a été ouverte.

La réhabilitation du Dauphin consiste à faire de ce passage un lieu phare, attractif pour le commerce, en redonnant au centre-ville sétois son rôle d'axe marchand de façon à l'intégrer dans un véritable circuit client. Cette requalification visera avant tout à donner un nouvel élan au Passage, en revalorisant le bâti et en réaménageant l'espace de manière à modifier non seulement la perception mais aussi la pratique du lieu.

Quatre propositions convergentes ont été retenues, à savoir une requalification des deux entrées (Quai de la Résistance et rue Gambetta), un désenclavement de la galerie d'étage, la mise en place d'une protection haute et l'amélioration de l'accessibilité.

Cette action prioritaire, dont le montant global s'élève à 1,16 millions d'euros, a reçu en plus des fonds FISAC (121 000 euros), l'aide du Conseil Général de l'Hérault (116 000 euros) et de l'Etat (290 000 euros). La ville de Sète et Thau Agglomération participent à hauteur de 316 000 euros chacune.

Les travaux démarreront courant septembre 2007 et se poursuivront jusqu'en avril 2008.



simulation du futur passage

Architecture SIGNAL - Caremoli-Miramon

Aides aux devantures

Une belle devanture, pour un commerçant c'est d'abord l'assurance d'attirer plus de clients. Pour les aider dans leur travaux de rénovation, Thau Agglomération attribue des aides pouvant aller jusqu'à 30% du montant des travaux, dans une limite de 10.000 euros. Ces subventions sont allouées par Thau Agglomération, l'Etat (fond FISAC), la Ville de Sète et la CCI. Gérard Réthoré a été l'un des premiers à déposer un dossier pour la devanture d'Audition +, rue Frédéric Mistral, et a conseillé à sa fille de faire de même pour son magasin d'Optique sur la Grand Rue Mario Roustan : « c'est un plus appréciable car j'ai investi 80.000 euros sur ces travaux », explique-t-il, « je rénove mes magasins à peu près tous les 10 ans, et je constate qu'il y a toujours un retour sur investissement, les clients apprécient ».

Conseil et accompagnement

Juliette Ferré, en charge des actions de redynamisation commerciale à l'agglomération, aide les commerçants dans leurs démarches : « nous avons mis en place une permanence à la CCI, un guichet unique, où les commerçants peuvent aussi rencontrer les

techniciens en urbanisme de la ville de Sète et les conseillers de la CCI. Nous sommes tous là pour les aider à monter leur dossier », précise-t-elle.

Un architecte conseil de la Ville de Sète est chargé de conseiller les commerçants sur le type de travaux réalisables, les matériaux et couleurs à utiliser, afin d'améliorer l'esthétique des rues commerçantes. Après accord de la commission d'attribution, les commerçants recevront de la CCI la subvention, sur factures. Le périmètre de

cette première tranche sétoise concerne 5 rues du centre ville de Sète (voir plan), comprises dans une Zone de Protection de Patrimoine Urbain, dans laquelle la réglementation impose de demander des autorisations auprès du service urbanisme de la Ville.

Contacts : sur rendez-vous à la CCI, Quai du Maroc, service commerce et industrie : 04 67 46 28 37

Thau Agglomération, service économie : 04 99 57 23 02

- 1 Rue Gambetta
- 2 Passage le Dauphin
- 3 Rue Frédéric Mistral
- 4 Rue Bosco
- 5 Rue A. Portes
- 6 Quai de la Résistance
- 7 Grand'Rue Mario Roustan

Sète - Centre ville



ZAE PRIORITÉ AUX NOUVELLES ENTREPRISES

Horizon Sud à Frontignan, L'Embosque à Gigean, Z.I de Mireval, Parc Aquatechnique à Sète : ces 4 Zones d'Activités Economiques ont été transférées à l'Agglomération, qui va maintenant pouvoir les réhabiliter. L'agglomération donne ainsi la priorité à l'accueil de nouvelles entreprises, créatrices d'emplois et de richesse.



ZAE L'Embosque à Gigean

En décembre 2003, la CABT avait défini 16 Zones d'Activités Economiques (ZAE) d'intérêt communautaire. Le diagnostic qui a suivi a révélé l'ampleur des travaux nécessaires pour remettre en état ces zones, souvent dégradées : 8,6 millions d'euros, soit l'équivalent de 15 ans de recettes fiscales pour la CABT. En effet, seules quelques ZAE, commercialisées après le transfert de compétences en 2003, ont généré des recettes fiscales en termes de Taxe Professionnelle pour l'Agglomération, les plus anciennes bénéficiant toujours aux communes.

Devant ces choix financiers cornéliens, les

élus ont préféré donner la priorité à l'accueil d'entreprises nouvelles, créatrices d'emplois et de richesse pour le territoire. Pour préserver les capacités d'investissement de l'agglomération, ils se sont donc résolus à ne retenir que les 4 ZAE répondant à l'ensemble des critères : Horizon Sud à Frontignan, L'Embosque à Gigean, Z.I de Mireval, Parc Aquatechnique à Sète. Dès que le transfert sera effectif, les travaux de requalification pourront être lancés : ils concernent essentiellement la voirie, la signalétique et les espaces verts.

Balaruc Loisirs

Une attention particulière sera également

portée à la zone commerciale de Balaruc Loisirs, sur la commune de Balaruc-le-Vieux, qui présente un intérêt commercial évident pour tous les habitants du territoire et qui s'est récemment étendue sur 10.000 mètres carrés. Bien qu'elle ne réponde pas à tous les critères pour être transférée, les élus communautaires se sont montrés favorables à une intervention de l'agglomération pour aider la commune à améliorer le fonctionnement de la zone et notamment la voirie.

Les 12 ZAE restées sous compétence des communes continueront par ailleurs à bénéficier des actions d'animation économique et de soutien aux entreprises.



Aux côtés des entrepreneurs

Thau Initiative, la plateforme d'initiative subventionnée et hébergée par Thau Agglomération, tenait un stand sur la Caravane des Entrepreneurs, qui s'est récemment arrêtée pour la première fois à Sète, Place Aristide Briand. Au côté des experts de la transmission des entreprises, le service économie de la CABT et les conseillers de Thau Initiative ont reçu des porteurs de projets intéressés par l'accompagnement à la création et la reprise d'entreprises proposés. La transmission est un enjeu économique majeur des prochaines années : sur la seule circonscription de la CCI Sète-Frontignan-Mèze, quelque 1000 chefs d'entreprises ont plus de 55 ans et devront transmettre leur entreprise avant de partir à la retraite.

COLLECTE

Rénovation des déchetteries

Les entrées des déchetteries de Sète et Frontignan sont régulièrement forcées par des personnes qui viennent récupérer les encombrants ou des usagers qui viennent déposer leurs déchets en dehors des heures d'ouverture. Afin de mettre fin à ces détériorations et d'éviter des accidents, les grillages ont été remplacés par des murs de 2m20 de haut, des clôtures barreaudées. Des portails coulissants ont également été installés. Sur Marseillan, un abri avec vestiaire et douche a été installé pour le gardien de la déchetterie. Coût total des travaux : 132.000 euros. D'ici la fin de l'année, l'agglomération lancera l'extension de la déchetterie de Frontignan.



4 conteneurs enterrés ont récemment été posés à Gigean, sur la place de la mairie et du marché.



L'agglomération réhabilite aussi les décharges. Avec le printemps, l'herbe a recouvert l'ancien site de la décharge de Près Saint Martin à Frontignan La Peyrade. Les travaux ont été terminés en décembre dernier.

TRI SÉLECTIF : ENCORE UN EFFORT

Si la quantité de déchets recyclés a augmenté en 2006, la qualité du tri doit encore être améliorée. De bonnes habitudes à prendre, qui permettent de maîtriser les coûts de la collecte et de protéger l'environnement.



Centre de tri de Villeveyrac

Depuis 2005, les usagers ont peu à peu pris l'habitude de trier leurs déchets. La part des déchets recyclables représente 8% de la poubelle globale des habitants du Bassin de Thau en 2006, contre 7% en 2005. Avec 44 kg de déchets recyclables par habitant et par an, nous sommes au-dessus de la moyenne régionale, qui se situe à 33 kg.

Sur les 44 kilos de déchets recyclés par habitant et par mois, on compte 20 kg de verre, 14 kg de journaux et magazines, et 10kg de plastiques, métaux et tetrapaks. Si le recyclage du verre est bien entré dans les habitudes, nous devons encore faire des efforts pour mieux trier les déchets recyclables destinés à la poubelle jaune (mode d'emploi page ci-contre >).

Trop et mal

19% des déchets collectés dans la poubelle jaune sont refusés à leur arrivée au centre de tri Oïkos de Villeveyrac et repartent en décharge parce qu'ils ont été mal triés ou emballés dans des sacs poubelles. En effet, les industriels qui achètent du plastique pour le recycler, par exemple en laine polaire, sont très exigeants sur la qualité de la matière première. Le manque à gagner est évident.

Dans le Bassin de Thau, comme partout en France, la hausse du coût du traitement des déchets ne pourra être enrayée qu'en en réduisant le volume. Nous produisons 530 kg d'ordures ménagères par habitant et par an, contre 365 kg au niveau national. Même si le tourisme et les résidents temporaires font grimper ce tonnage, nous pouvons réduire cette production. Les artisans et les PME devront contribuer à cet effort collectif, comme les particuliers qui réutilisent leurs sacs plastiques ou choisissent des produits avec un minimum d'emballages.





LES GESTES ECO-CITOYENS

Point-tri, bac jaune et poubelle à ordures ménagères. A chaque équipement son tri ! Pour se remémorer les gestes essentiels, voici un mini-guide des pratiques qui font de nous tous de véritables éco-citoyens.



- **Papiers-Cartons** : boîtes en cartons, magazines, catalogues, journaux, prospectus, briques alimentaires
- **Plastiques** : Bouteilles d'eau, de jus de fruit, de soda, d'huile, de sauces, flacons de produits d'hygiène, flacons de produits ménagers
- **Métaux** : Aérosols, bidons de sirop, boîtes de conserve, barquettes en aluminium, canettes

Dans les centres-villes, les emballages et le papier sont déposés dans les points-tri. Dans les quartiers hors centres-villes, ils sont mis dans le bac à couvercle jaune.



PAS DE SAC



- Emballages souillés
- Couches culottes
- Sacs et films en plastique
- Papiers gras
- Flacons de produits portant ces symboles (voir plaquette)
- Pots de produits laitiers, yaourts
- Barquettes en polystyrène
- Vaisselle, faïence, porcelaine
- Casseroles vitrocéramique

Emballés dans un sac poubelle !
Les poubelles à couvercle vert sont devant chez vous

Un doute sur le déchet, mettez-le dans la poubelle verte

CONTACT

Pour toutes informations, les ambassadeurs du tri sont à votre disposition au 04 67 18 38 93 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Vous pouvez également laisser un message à l'adresse suivante : ambassadeur-tri@agglo-bassindethau.fr

VERRES



PAS DE SAC

Bouteilles et flacons
Pots et bocaux

**Sans bouchon
ni capsule !**

Les conteneurs à verre sont répartis en différents lieux de la ville.

Autocollant anti pub



De la boîte aux lettres à la poubelle, la durée de vie des prospectus et journaux publicitaires est souvent très courte. Et cela coûte cher en traitement des déchets. Les usagers qui le souhaitent peuvent désormais refuser toute publicité, en collant sur leur boîte l'autocollant STOP PUB, distribué par les ambassadeurs du tri lors de leurs visites, et disponibles dans les mairies des huit communes de l'agglomération. Précision utile : l'autocollant STOP PUB ne concerne pas les journaux d'informations gratuits des collectivités. Thau Informations continuera d'arriver chez vous !

Agenda Théâtre

Théâtre Molière - Avenue Victor Hugo - 34200 Sète
 La Passerelle - Ile de Thau - avenue Pierre Mendès France - 34200 Sète
Renseignements / Réservations Tél 04 67 74 66 97
 Bureau de location du mardi au samedi de 13 h à 18 h
 Rue Pons de l'Hérault - 34200 Sète



Musique classique

Photo : André RAU



Fanny Ardant

Médée - Monologue
 Fanny Ardant
 Sonio Wieder-Atherton
Mardi 29 mai 20h30, Théâtre Molière
 La voix décalée et intrigante de Fanny Ardant, soulignée par la gravité du violoncelle

de Sonia Wieder-Atherton, ancienne élève de Rostropovitch.
Danse
Limitrophes
 Déambulation chorégraphique.
 La Camionetta,
 Fabrice Ramalingon
Samedi 2 juin toute la journée

sur les canaux de la ville de Sète

Limitrophes est une improvisation, une invitation faite à des chroégraphes et des danseurs venus de différents horizons.

Arts du récit

La nuit du Conte/ Comme un voyage dans les arbres

Jacques Bonnafé/Yannick Jaulin
 Déambulation dans différents lieux de la ville de Sète, à partir de 18h30, puis à 20h30 au Théâtre Molière

Vendredi 25 mai à 20h30

« Nous serons dans la ville en groupes, accotés aux murs d'impasses, autour de barbecues plein de chaudures. Et c'est alors que des paroles diverses et étonnantes se feront entendre... »

CONTACTS

www.sete.fr/mediatheque.fr
MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND (fermée le jeudi)

Boulevard Danièle Casanova - SÈTE - Tél. 04 67 46 05 06

Secteurs Adultes et Discothèque

Lundi : 9h -17h sans interruption
 Mardi et Vendredi : 9h -12h / 14h30 -18h30

Mercredi et Samedi : 9h -12h / 14h -17h30

Secteur Enfants

Lundi : 12h -17h

Mardi et Vendredi : 14h30 -18h30

Mercredi et Samedi : 9h -12h / 14h -17 h30

Vacances scolaires : Horaires Adultes

Secteur Multimédia

Lundi et Mercredi : 14h -17h

Mardi et Vendredi : 14h30 -18h30

Samedi : 9h -12 h (sauf si atelier) et de 14h -17h.

MÉDIATHÈQUE ANDRÉ MALRAUX

Boulevard Pierre Mendès-France SÈTE

Tél. 04 67 51 51 07

Secteurs Adultes et Enfants

Lundi et Jeudi : 9h -13h

Mardi et Vendredi : 14h30 -18h30

Mercredi et Samedi : 9h -12h / 14h -17h30

Secteur Multimédia

Lundi et Jeudi : 9h -13h

Mardi et Vendredi : 14h30 -18h30

Mercredi : 9h à 12h / 14h -17h30

Samedi : 9h -12 h

Médiathèque François Mitterrand

Exposition

« Les Illustrateurs du Monde »



17 oeuvres originales de 17 illustrateurs venus de pays différents, publiées par « La Grande Ourse », scène conventionnée jeunes publics en Languedoc Roussillon.
Du 9 mai au 6 juin 2007
Espace Culture Multimédia
 « Logiciels libres : vers un bureau portatif »

Vendredi et samedi 19 mai de 9h30 à 11h45

Initiation à la photographie numérique

Lundi 28, mardi 29 et mercredi 30 mai de 9h30 à 11h45

Introduction au photomontage avec GIMP

Lundi 11, mardi 12, mercredi 13 et vendredi 15 juin de 9h30 à 11h45

Initiation à Internet

Vendredi 29 et 30 juin de 9h30 à 11h45

Médiathèque André Malraux

Exposition

« Hassan Musa : illustrations pour enfants » Des œuvres riches en couleurs et en dépaysement.
L'entrée est libre pour toutes les animations organisées dans les deux médiathèques.

RDV DES COMMUNES

FRONTIGNAN
 « Festival du Muscat de Frontignan »
Du 20 au 22 juillet 2007



Invité d'honneur : le Brésil, avec ses muscats et son folklore. Visites des caves, balades vigneronnes, ateliers de dégustations, exposition, confrontation œnologique internationale des Muscats du Monde®, marché des goûts et des saveurs le dimanche.
 Participation à la dégustation : 2 €, Informations au 04 67 18 31 60 et sur www.tourisme-frontignan.com

GIGEAN

« 7^{ème} rencontres avec les jeunes virtuoses des Conservatoires Nationaux Supérieurs »

Musique des 19^{ème} et 20^{ème} siècles
Vendredi 22 juin 2007 à 21h, Salle polyculturelle

Quintette de cuivre « Turbulence » avec David GUERRIER (trompette) élu « soliste de l'année » aux 14^{ème} victoires de la musique classique.

MARSEILLAN

« Crasse Tignasse »
Mercredi 30 mai à 19h, Théâtre Henri Maurin



Spectacle tout public à partir de 6-8 ans, distingué par un Molière en 2005.
 Tarif normal : 13 € / 12 € (- 20 ans) 7 € (-14 ans)
 Renseignements et réservations à la Scène Nationale du Bassin de Thau : 04 67 74 66 97

Thau informations

(12)



THAU INFORMATIONS

Directeur de la publication : François Commeinhes. Rédaction : Service Communication Thau Agglomération.
 Crédits photos : Thau Agglomération - SDEI, Keolis, Mairie de Frontignan.
 Conception et composition : NEW-TON - Photogravure et impression : EUROPRINT. Tirage : 49 000 ex.
 Direction de la communication, Thau Agglomération : Route de Sète, B.P. 18 34540 Balaruc-les-Bains, T. 04 67 74 05 09.